

Sèvres, le 13 juillet 2016

La responsable du département langue française

Lettre recommandée avec accusé de réception

Monsieur le Directeur,

Conformément à la décision rendue par la commission interministérielle de labellisation qui s'est réunie le 10 juin 2016, j'ai le plaisir de vous adresser, en pièces jointes, le rapport d'audit, la notification de la décision et le certificat d'attribution du label « Qualité français langue étrangère ».

En matière de communication, vous avez reçu par courrier électronique, le logo du label à insérer dans vos supports promotionnels.

Avec tous mes compliments, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Manuela FERREIRA PINTO

LSF
Monsieur Hervé GRIFFON
Directeur
6, rue Foch
34000 Montpellier



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères et du développement international
Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Ministère de la culture et de la communication



Commission interministérielle de labellisation des centres de français langue étrangère

Label *Qualité français langue étrangère*

La commission interministérielle de labellisation des centres de français langue étrangère, réunie le 10 juin 2016 à Paris, a décidé d'attribuer le label *Qualité français langue étrangère* aux cours de français langue étrangère dispensés par le centre

New LSF
6, rue Foch – 34000 Montpellier

Périmètre de labellisation :

Tout cours de français langue étrangère

Les résultats obtenus par votre centre aux différents critères de qualité sont les suivants :

Formations, enseignement	***
Enseignants	***
Accueil, accompagnement	***
Locaux, équipement	***
Gestion	***

Cette décision fait suite à l'audit réalisé du 21 au 23 mars 2016.

Le maintien de la validité de la présente décision jusqu'à sa date d'expiration le 10 juin 2020, est conditionné par le respect des processus et procédures du dispositif de labellisation et des décisions que pourrait être amenée à prendre la commission interministérielle de labellisation pendant toute la période de validité du label.



A Paris, le 10 juin 2016

La présidente de la commission
Simone BONNAFOUS
Directrice générale de l'enseignement supérieur et
de l'insertion professionnelle